



Cfdt:

Aviation Civile

FOCUS

Touche pas à mon prof!

29 mars 2022

Fin juin 2022, les CDD de 6 formateurs en langue anglaise arriveront à échéance.

L'administration centrale a annoncé ne pas vouloir les renouveler et d'autres contrats pourraient subir le même sort dès septembre. Alors que le quota d'heures d'anglais nécessaires pour le renouvellement des PIFA est réajusté à la hausse en 2022 et continuera à l'être graduellement jusqu'en 2025 et tandis que les stages en immersion à l'étranger sont toujours suspendus, les besoins en formation en langue anglaise vont être élevés en 2022 et aller croissant ensuite. **Est-ce vraiment le bon moment pour supprimer des postes de formateurs?**

Comme toujours l'administration met en avant sa sempiternelle excuse du schéma d'emploi imposé par le Ministère et le Budget ceci pour justifier l'injuste licenciement de professionnels méritants qu'elle a embauchés il y a moins d'un an pour certains.

En parallèle elle annonce avoir trouvé la solution magique pour combler le sous effectif en formateurs ainsi artificiellement créée et le manque d'heures d'enseignement en résultant, en passant un contrat national de fourniture de cours d'anglais auprès d'une entreprise privée. L'appel d'offre vient déjà d'être lancé, la DGAC semblant particulièrement pressée.

C'est donc un changement radical qui est en train de s'opérer par rapport à l'offre d'enseignement en langue anglaise à la DGAC telle que nous la connaissons depuis des décennies, avec ses unités internes dédiées, au plus près des grands centres de contrôle et ses professeurs maison au service des opérationnels dont le maintien de compétence en langue anglaise générale et professionnelle est une obligation légale. Le tout dans la plus grande opacité, sans que la moindre étude n'ait été conduite, et le moindre document fourni à l'appréciation des syndicats comme les règles de fonctionnement d'un dialogue social respectueux l'imposent.

Nous ne pouvons accepter qu'une administration d'état, qui a à nos yeux un devoir d'exemplarité, traite ainsi certains de ses personnels en les précipitant dans la précarité et engage des réformes d'un tel impact sur la formation des contrôleurs sans prendre leur avis ou celui de leurs représentants.

VOTRE VOIX
NOTRE ACTION



La CFDT demande a minima le renouvellement de ces CDD courts en CDD longs, la transformation des CDD longs arrivés à échéance (6 ans maximum) en CDI et le remplacement des départs en retraite par des contrats équivalents.

CONTACTEZ-NOUS :



cfdt-dgac@regis-dgac.net



01 58 09 45 55



www.spac-cfdt.org



fb.me/CFDTDGAC